

MINISTRE DE L'ENERGIE
ET DE L'EAU

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU AU MALI (PASEMa)

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°371/2026/MI/SOMAPEP/DG

PAYS : République du Mali

NOM DU PROJET : Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)

Intitulé de la Mission : Prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'aménagement des champs de captage, des berges dégradées et restauration des sites exploités miniers dans les servitudes du fleuve Niger.

N° de crédit : Crédit (A) N° 7680-ML et Crédit (B) N°7679-ML

N° de référence : ML-PASEMA-461279-CS-CQS

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa), et a l'intention d'appliquer une partie du produit pour les services de consultant.

Les services de consultant (« les services ») comprennent **les Prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'aménagement des champs de captage, des berges dégradées et restauration des sites exploités miniers dans les servitudes du fleuve Niger**, dans le cadre du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa), pour une durée de treize (13) mois.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission peuvent être consultés sur le site Web suivant : www.somapep.ml

Ou

Peuvent-être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

SOMAPEP s.a, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu,

Tél. +(223) 20 22 00 26, BP :1528 ; E-mail : coordination3@somapep.ml avec copie à l'email : mamadoumoussatoure@gmail.com

La Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP SA) invite dès à présent les bureaux d'études admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services.

Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

Critères	Note pondérée pour le critère
1. Qualification générale du Consultant	[20]
1.1. Expérience Générale : Consultant doit être spécialisé dans les études, contrôle et surveillance les travaux d'aménagements et de Génie Civil, Respect des clauses contractuelles, régulièrement constitué et avoir dix (10) ans d'expérience.	20
1.2. Expériences spécifiques : 1.2.1. Trois (03) expériences spécifiques dans la conduite des prestations de surveillance et contrôle des travaux d'aménagements dans dix (10) dernières années (2016-2025) _____ 45 points (15 points/expérience) 1.2.2. Deux (02) des 05 Expériences spécifiques dans la conduite des prestations de contrôle des travaux d'aménagement des berges dégradées de cours d'eau au Mali au cours des dix (10) dernières années (2016-2025). _____ 25 points (12.5 points/expérience)	[70]
2. Organisation technique et managériale du consultant Organisation (organigramme avec l'ensemble des Experts clés) _____ 5pts Moyens Matériels _____ 5pts	[10]
TOTAL	100

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100. En cas de bureaux classés ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évaluées pour le critère 1.2.2 sera retenu.

NB : *Seules les expériences justifiées avec des attestations de bonne exécution accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats seront prises en compte dans l'évaluation.*

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « sélection fondée sur la qualification des consultants ».

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI* » de la Banque mondiale, février 2025 (« *Règlement de Passation des Marchés* »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « sélection fondée sur la qualification des consultants » conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le *Règlement de Passation des Marchés* et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de **08h00 à 16h00**.

SOMAPEP s.a, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu,
Tél. +(223) 20 22 00 26, BP : 1528 ; E-mail : coordination3@somapep.ml

Direction Nationale de l'Hydraulique, Square Patrice Lumumba, Bozola
BP: 66, Tel. +(223) 75 45 77 52, mamadoumoussatoure@gmail.com

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies (déposées) par écrit et en français à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste ou par courriel) au plus tard le 02/07/2026. Le nombre de copies de chaque manifestation d'intérêt sera une (1) originale plus 2 copies en version papier et la version électronique modifiable sur clé USB.

Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP-SA)

Premier étage/Secrétariat du DGA
À l'attention de : Coordinateur 3 du Projet/SOMAPEP-sa
Quartier Magnambougou Faso Kanu,
BP 1528, Bamako-Mali
Tél : +(223) 20 22 00 26
E-mail : coordination3@somapep.ml

Les manifestations d'intérêt doivent porter la mention « **Recrutement d'un Bureau d'étude/Consultant pour les Prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'aménagement des champs de captage, des berges dégradées et restauration des sites exploités miniers dans les servitudes du fleuve Niger.**»

Bamako, le 11/06/2026

Le Directeur Général

Idrissa Sadou DIALLO

CONSEIL REGIONAL DE TOMBOUCTOU

LE SECRETARIAT GENERAL



EMAIL : crtombouctou@gmail.com

TEL: 21 92 14 28/76 02 34 93

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

Conseil Régional de Tombouctou

AAOO N°04/CRT/DS 2026

1. Le Conseil régional de Tombouctou a obtenu des fonds de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) du département fédéral des affaires étrangères de la Suisse au Mali concernant le PROTECT, afin de financer son Plan Opérationnel, 2026, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du **Marché d'achat de vivres pour les Populations Déplacées Internes de la région.**
2. Le Conseil régional de Tombouctou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes : **vivres pour les Populations Déplacées Internes de la région.**
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 50 et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Conseil régional de Tombouctou, Tél : (+223) 21 92 14 28/76 02 34 93, Quartier Hamabangou, secteur sans-fil, Email : crtombouctou@gmail.com, à **partir de 8 h 30 mn jusqu'à 13h00 du lundi au jeudi inclus et les vendredis de 8h 30 mn à 12 h 00mn.**
5. Les exigences en matière de qualifications sont : **technique, financier, légal.** Voir les DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement¹ d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) en FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **Siège du Conseil**

¹ Le prix demandé doit être un juste prix c'est-à-dire destiné à rembourser l'Autorité contractante du coût d'impression du DAO, du courrier et d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Les niveaux du prix ne doivent pas dissuader les candidats de participer à la procédure de mise en concurrence.

régional de Tombouctou, sis au quartier Hamabangou, secteur sans fil. La méthode de paiement sera par chèque certifié ou dépôt direct sur le compte n°910001201520 ouvert au nom de la trésorerie régionale de Tombouctou à la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA), agence de Tombouctou. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par courrier, sous plis fermes.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat Général du Conseil régional de Tombouctou sis au quartier Hamabangou, secteur sans fil** au plus tard **le 20 juillet 2026 à 10h 00mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, **d'un montant égal à trois pour cent (3%) du montant de l'offre en Francs CFA**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 69 du Code des marchés publics.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 20 juillet 2026 à 10h 00mn** dans la **salle de délibérations du Conseil régional de Tombouctou, Quartier Hamabangou, secteur sans-fi, Tél : (+223) 21 92 14 28/76 02 34 93**.

Tombouctou, le 18 Juin 2026

Le Secrétariat général,
Chargé d'expédier les affaires courantes


Baba WANGARA
Administrateur Territorial



MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION

CONSEIL REGIONAL DE TOMBOUCTOU

SECRETARIAT GENERAL



EMAIL: crtombouctou@gmail.com
TEL: 21 92 14 28/76 02 34 93

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



AVIS D'APPEL A LA MANIFESTATION D'INTERET (service de consultants)

RECRUTEMENT D'UN BUREAU DE CONSULTANTS POUR L'ACTUALISATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SRAT) DE LA REGION DE TOMBOUCTOU

1. Le Conseil Régional de Tombouctou a reçu un financement de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) du département fédéral des affaires étrangères de la Suisse au Mali/PAGI dans le cadre de la mise en œuvre de son plan opérationnel 2026 et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de la prestation de services relative à l'actualisation du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région de Tombouctou.
2. Les Services du Candidat auront pour objet d'actualiser le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de Tombouctou.
3. Le Conseil Régional de Tombouctou invite les bureaux de Consultants nationaux et internationaux hautement qualifiés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Le contenu non exhaustif du dossier de candidature est le suivant :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au chargé d'expédier les affaires courantes du Conseil régional de Tombouctou ;
- une présentation du Consultant ;
- les informations administratives (preuve d'inscription au registre du commerce, copie certifiée conforme à l'original de l'agrément, copie certifiée conforme à l'original du certificat de non faillite à jour, copie certifiée conforme à l'original du quitus fiscal à jour, copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identification fiscale) ;

- une présentation des références des missions d'études similaires ou de même complexité techniques au cours des cinq (05) dernières années, soutenues par des attestations de bonne fin d'exécution et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants.

NB : Les prestations similaires non soutenues par des copies lisibles des pages de garde et de signatures des contrats exécutés et des attestations de bonne fin d'exécution ne seront pas prises en compte.

4. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,
- ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

5. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires, expériences dans des missions comparables, une attestation de disponibilité du personnel qualifié.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés : au moins trois (03) références similaires sur les cinq (05) dernières années;
- De la nature des Services (accompagnement des collectivités dans le processus d'élaboration et/ou de mise en œuvre de leurs politiques de planification et de suivi du développement);
- Du domaine et de l'expertise technique (décentralisation, développement local et régional);
- Du contexte géographique (connaissance du Mali et de la langue française)

Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences sera écartée.

6. Le Conseil Régional de Tombouctou dressera une liste restreinte de Candidats présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.
7. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des articles 22 et 23 du Décret 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant code des marchés publics et des délégations de service public, relatives aux conflits d'intérêts sont applicables.
8. Les Consultants figurants sur la liste des exclusions de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et les Délégations de Service Public (ARMDS) seront écartés. Cette liste figure sur les sites : www.armds.gov.ml et www.dgmp.gov.ml.

9. Le Conseil Régional de Tombouctou se réserve le droit de retirer de la consultation tout bureau de Consultants dont l'une des prestations a été estimée problématique quant à la qualité des prestations ou quant à d'autres manquements professionnels importants dans le passé.
10. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Conseil régional de Tombouctou, Tél : (+223) 21 92 14 28/76 02 34 93, Quartier Hamabangou, secteur sans-fil, Email : crtombouctou@gmail.com, à partir de 8 h 30 mn jusqu'à 13h00 du lundi au jeudi inclus et les vendredis de 8h 30 mn à 12 h 00mn
11. Le dossier de manifestation d'intérêt, en français et sous pli fermé, devra être anonyme et devra porter expressément et exclusivement la mention :

«Manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'un bureau de Consultants pour actualiser le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de Tombouctou»

Il doit être déposé en trois (03) exemplaires (01 original et 02 copies) au secrétariat général du Conseil Régional de Tombouctou.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **02 juillet 2026 à 10 h 00mn GMT.**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h 00mn GMT dans la salle des délibérations du Conseil Régional de Tombouctou.

Tombouctou, le 18 juin 2026

Le Chargé d'expédier les affaires courantes


Baba WANGARA
Administrateur Territorial

